



Procès-verbal N°11
Réunion Jeudi 27 Avril 2023

Présents : Mme POLICON, PASDELOUP, MM. CHONCHON, LEGUYADER, COUFFIN

MATCH « CLASSE SENSIBLE »

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

La Commission CDPME est là dans un but préventif, c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information :

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent, si absence des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

N°25787253 - CACHAN CO / US VILLENEUVE ABLON - Match Coupe VDM– SENIORS FEMININES du 20/05/2023 à 17h30

Dossier d'organisation du match sensible initié par le club VISITEUR.

Réceptions :

Pour le club de CACHAN CO :

-M. LOPES Joseph, responsable sécurité du club

Pour le club de VILLENEUVE ABLON US :

-M. FERRAFY Franck, Responsable sécurité

-M. LACHASSAGNE Jean-Pierre, représentant du président

-M. JACQUIN Christophe, responsable de la catégorie

Officiel :

M. AUBERT Christophe

La CDPME échange avec les représentants des clubs, concernant l'organisation de la rencontre.

Transmet ce dossier «match sensible» au secrétariat du District du Val de Marne de Football pour la désignation :

-1 arbitre officiel à la charge du club recevant

-1 arbitre assistant à la charge du club recevant

-1 arbitre assistant à la charge du club visiteur

-2 délégués officiels à la charge du club requérant (club visiteur)

-Police Nationale

Match classé sensible

Prochaine réunion de la CDPME : sur convocation